

Flavie Ferchaud
Sabine El Moualy
Guy Baudelle

ESO RENNES - UMR 6590
 CNRS - UNIVERSITÉ RENNES 2

Thomas Schmutz

CABINET AUBÉPINE, RENNES

INTRODUCTION

Le dispositif Cifre (Convention Industrielle pour la Formation par la REcherche) existe depuis plus de 30 ans. Plus de 1 350 conventions ont été signées en 2012 selon le dernier décompte du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche¹. Ce dernier en confie la mise en œuvre à l'Association Nationale de la Recherche et de la Technologie (ANRT), qui subventionne toute entreprise de droit français embauchant un.e doctorant.e. Le principe est celui de la collaboration de recherche entre une entreprise, un.e doctorant.e et un laboratoire public. Conformément aux objectifs initiaux du dispositif (encourager les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques, favoriser l'emploi des docteurs dans les entreprises...), deux tiers des docteurs Cifre intègrent le secteur privé. Mais depuis 2006, une association, une collectivité territoriale ou une Chambre consulaire agissant dans le cadre d'une action publique et sociétale sont également devenus éligibles au dispositif. Ces structures ne représentent cependant que 4 % de la totalité des lieux d'accueil des doctorants Cifre. Toujours selon le Ministère, les sciences humaines et sociales (SHS) représentent près d'un quart de ce type de convention en 2012.

Faisant le constat d'un certain isolement des doctorants en SHS et du manque de (re)connaissance du dispositif sur le plan académique et professionnel, un groupe de doctorants en SHS a créé en 2014 l'Association des doctorants Cifre en SHS (ADCIFRE SHS). L'association se propose d'être « un lieu de partage des doctorants sur les pratiques de la recherche en Cifre [...], un espace de débat entre chercheur/ses, labora-

toires et institutions sur le statut et la place de la recherche sous convention Cifre en SHS, ainsi qu'une association ouverte à tous les jeunes chercheurs (étudiants de master, doctorants) et à tous les docteurs qui souhaitent participer à ce projet »².

Une des actions majeures de l'association consiste en l'organisation de colloques. Le premier s'est tenu en septembre 2015 à Rennes et s'intitulait « La recherche en funambule : établir une approche critique tout en étant engagé dans et par son terrain. Le cas des thèses CIFRE en sciences humaines et sociales ». La journée du 4 septembre a permis à plus de onze doctorants de présenter leurs réflexions. Les communications de la matinée se rassemblaient autour d'un axe intitulé « De la formulation au terrain » et celles de l'après-midi autour d'un second énoncé : « L'imbrication avec le terrain : à la recherche d'une posture ». La journée suivante s'est articulée autour de deux tables rondes, la première portant sur « l'organisme et le doctorant Cifre » et la seconde sur « l'organisme et le docteur Cifre ».

La présente note a notamment pour objet la restitution des échanges permis par ce colloque, dont la première partie présente une synthèse. L'article revient ensuite sur les communications de deux des auteures de cette note : Flavie Ferchaud résume sa communication sur la notion de réflexivité (axe 2) tandis que Sabine El Moualy a participé à la première des tables rondes, qui a abordé la gestion du multi-encadrement de ce type de thèses. Une troisième partie donne la parole à deux encadrants : un co-directeur de thèse et un professionnel employeur d'une doctorante Cifre³.

1- www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid22130/les-cifre.html

2- <https://adcifreshs.wordpress.com/presentation/>

3- Ces derniers supervisent la thèse de Sabine El Moualy avec Laurence Le Dù (codirectrice) et Pierre Bazin (employeur).

I- SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Lors de la première journée du colloque, communications et débats ont permis de dédramatiser la situation des doctorants Cifre. Comme tous les doctorants, ils sont des apprentis chercheurs qui font face à la question de l'engagement dans le terrain, question largement abordée par la littérature depuis de nombreuses années. Sur ce plan, cette convention est ainsi une modalité de réalisation de la thèse comme une autre. Il peut même s'agir d'une modalité avantageuse, vu notamment l'accès facilité au terrain, à des données spécifiques ou encore à des personnes-ressources. Cependant, à la différence d'autres thèses, la particularité de ces thèses Cifre réside dans la subordination salariale des doctorants. La littérature existante met en avant un rapport de domination entre les employeurs et les doctorants (Perrin-Joly, 2010) qui ne facilite pas l'engagement dans une posture réflexive et distanciée. Par ailleurs, selon les missions qui leur sont attribuées, l'implication des doctorants dans les structures partenaires peut les placer dans des situations où ils ne sont ni entièrement praticiens, ni entièrement chercheurs. Ils se situent alors dans un entre-deux qui peut être source de difficultés et de tensions. En effet, malgré la convention signée entre le laboratoire de recherche, l'institution et le/la doctorant.e, le dispositif reste peu directif. En soi, il ne permet pas de partager une vision commune de ce qu'est une thèse (et de ce qu'elle n'est pas, une étude ou un *benchmark* par exemple). Un des éléments de débat, voire de conflit, rencontré par les doctorants dans le dialogue avec les structures partenaires est ainsi celui de la restitution du travail de recherche. La temporalité des chercheurs et celle des structures sont rarement en phase, ce qui amène certains doctorants à rédiger un rapport « professionnel » en plus de la thèse ou une thèse « professionnelle », plus courte, mais alors moins reconnue sur le plan scientifique. L'impératif scientifique doit pouvoir être affirmé dans le cas de ces thèses. D'autres formes de restitutions auprès des structures partenaires ont été proposées à l'occasion du colloque : présentation courte, restitution intermédiaire et régulière, ateliers pédagogiques, etc.

Pour affirmer le caractère scientifique des thèses Cifre, la qualité de l'encadrement semble détermi-

nante, tant du côté académique que professionnel. Elle influence les conditions de réalisation du travail de recherche et son aboutissement. Les communications et les échanges du vendredi ont mis en avant un manque de dialogue entre les différentes parties prenantes, notamment entre les partenaires publics ou privés et l'Université. Suite au colloque, l'ADCIFRE SHS a réalisé une enquête par questionnaire (en ligne) à laquelle 94 personnes ont répondu (82 % des répondants sont doctorants et 18 % sont docteurs). Cette enquête révèle que 2/3 des doctorants déclarent rencontrer des difficultés avec les partenaires, notamment avec l'organisme d'accueil. Les doctorants jouent un rôle de médiation entre les partenaires (laboratoire, directeurs de thèse, organisme d'accueil) dans un cas sur deux.

Ces doctorants assument en effet dans ce cas un rôle d'intermédiaire d'autant plus difficile à endosser que les apprentis chercheurs se doivent de composer avec leur identité « floue » (entre praticien-ne et chercheur/se). Si elle n'est pas facile à tenir, cette position de pivot est toutefois particulièrement formatrice. L'Association Nationale pour la Recherche et la Technologie (ANRT) est quant à elle absente du dialogue entre les différentes parties prenantes et n'est pas en mesure d'arbitrer d'éventuels conflits portant notamment sur le temps consacré au travail de thèse. Le rôle des directeurs de thèse a été souligné à cet égard et doit pouvoir être renforcé.

Il nous semble important de conclure cette synthèse en faisant état de la diversité des situations des doctorants, dont le colloque a donné un bon aperçu. Les partenaires sont variés : institutions (collectivités), associations ou entreprises privées. Les situations se différencient ensuite d'un partenaire à l'autre, qu'il s'agisse du mode d'engagement dans la thèse (candidature spontanée avec proposition d'un projet ou appel à candidature) et surtout, de l'ambition des doctorants. La posture adoptée et le jeu d'équilibriste ne sont pas du même ordre selon que les doctorants souhaitent être enseignants-chercheurs ou préfèrent donner à leur thèse une visée professionnelle hors sphère académique. Les sources de financement des thèses en sciences humaines et sociales étant rares,

réaliser sa thèse Cifre ne signifie pas forcément en effet que les doctorants ne souhaitent pas se tourner vers le monde de la recherche à l'issue de leur thèse.

Les témoignages qui suivent permettent de revenir sur certaines thématiques dont le contenu est esquissé dans cette synthèse : la réflexivité d'une part, le dialogue entre les différentes parties prenantes de la convention et la gestion du multi-encadrement d'autre part.

II- TÉMOIGNAGES ET RÉFLEXIONS DE DOCTORANTES

2.1 La question de la réflexivité dans le contexte d'une thèse Cifre (Flavie Ferchaud)

Inscrite en doctorat depuis février 2014 auprès de Rennes Métropole (Direction de l'Aménagement Urbain et de l'Habitat) sur un sujet portant sur les technologies numériques et la participation citoyenne, je peux témoigner que le cadre imposé par la Cifre constitue une contrainte à la réalisation d'un travail scientifique de qualité et reconnu comme tel. Il se trouve souvent tiraillé entre exigences scientifiques et objectifs opérationnels. En quoi permet-il pour autant « un calme examen des faits de société » (Quéré, 2003) ?

Un travail de recherche se constitue en tant que recherche par le processus réflexif (Bertucci, 2009). Trois approches ont été présentées dans le cadre de la communication au colloque : la réflexivité comme compétence à l'échelle de l'individu, comme caractéristique de la modernité et comme condition de scientificité de la recherche. La réflexivité du chercheur face à une commande des institutions est une question ancienne, mais le cas de ce type de thèses menées dans le cadre de cette convention la réactualise. La communication était l'occasion de l'éclairer à partir de mon expérience personnelle. Elle trouve son origine dans le démarrage de la thèse, qui a débuté par mon implication dans une expérimentation menée par Rennes Métropole. Cette dernière visait la mise en œuvre d'ateliers sur l'aménagement d'un secteur, auprès de collégiens et à partir d'un jeu vidéo développé par une association rennaise.

Ce travail s'est d'abord inscrit dans la continuité de

mon poste précédent, chargée de mission dans le cadre d'un dispositif de participation citoyenne. Même si l'institution partenaire de la Cifre n'était pas mon employeur précédent (Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes), adopter la posture de chercheuse était loin d'être évident dans ce contexte. Pourtant, si j'endosse le rôle de la chargée de mission au démarrage de l'expérimentation, je suis bien doctorante à son terme. La communication a mis en avant les éléments déclencheurs du processus réflexif. Le dispositif suivi est notamment caractérisé par sa dimension expérimentale : le rôle de chacun des acteurs à l'œuvre reste peu défini et mouvant. D'après les travaux de Sarah Cordonnier (2012), selon laquelle l'incertitude faciliterait l'acquisition de la réflexivité comme outil du chercheur, je peux aujourd'hui affirmer que le cadre incertain de l'expérimentation a clairement favorisé l'adoption d'une telle posture. Le changement ne se situe pas seulement au niveau du positionnement, mais concerne également le sujet de la thèse. Au départ tout à fait en lien avec cette première mission, il s'en éloigne fortement par la suite. En effet, le cheminement vers mon identité de chercheuse m'a amené à m'émanciper du champ de la participation institutionnelle. La qualité du dialogue établi avec Rennes Métropole permet de s'emparer d'un sujet de thèse relativement déconnecté des enjeux opérationnels de l'aménagement urbain et de la participation institutionnelle. Au final, cette déconnexion apparaît comme garante du bon déroulement de mes travaux et de l'apprentissage de la recherche.

2.2. La question du multi-encadrement des thèses Cifre (Sabine El Moualy)

À travers deux tables rondes, la journée du 4 septembre 2015 visait le croisement des regards entre acteurs de la recherche (École doctorale, directeurs de recherche, professeurs...), employeurs (institutions, entreprises...) et doctorants. Les thématiques abordées étaient notamment : les intérêts des doctorants Cifre en institution, la gestion du temps professionnel et universitaire, l'encadrement, l'insertion des docteurs, etc. Doctorante au sein du Cabinet Aubépine depuis 2014, j'ai participé à la première de ces tables rondes dont l'objet était la gestion du multi-encadrement des thèses Cifre aux côtés d'un autre doctorant,

dont le projet était porté par une collectivité à l'échelle régionale. Le bureau d'étude pour lequel j'exerce ma recherche est une SCOP⁴ de quatre personnes; composée d'ingénieurs agronome et horticoles, dont les spécialisations sur l'arbre et plus généralement sur les problématiques liées à la présence de nature dans la Ville, les conduisent à travailler avec une pluralité d'acteurs et de compétences (architectes, architectes paysagistes, élus, chargés d'opérations, militants associatifs etc.). Mon sujet « Coproduire la ville avec la nature : processus et jeux d'acteurs sur une Zone d'Aménagement Concerté » est donc directement issu des raisons d'être de leur activité professionnelle.

L'intervention au colloque avait pour objet de présenter deux expériences très contrastées, l'une ayant un caractère largement plus positif que l'autre, en l'occurrence la mienne. Les employeurs conviés (CNFPT et SNCF) ont d'abord fait part de plusieurs facteurs contraignants qui peuvent remettre en cause le bon déroulement d'un contrat Cifre, en particulier lorsque la structure ne dispose pas d'un service dédié à la recherche. Tout d'abord, un jeu de temporalités complexe entre les calendriers universitaires, privés et institutionnels, avec une difficulté additive : le turnover chez les cadres qui sont souvent les porteurs du projet et donc les faiblesses liées à la transmission des dossiers. Ensuite, ils ont décrit leurs difficultés pour arriver à une définition du sujet et du rôle de chaque encadrant dès le départ, enfin, de façon plus générale, ils ont abordé la question des échanges avec les chercheurs de l'université. Le doctorant à mes côtés a ainsi évoqué un encadrement assez chaotique, avec un désengagement progressif de la part de la structure d'accueil et une succession d'événements négatifs dans le laboratoire concerné (départ de tuteurs, décès, partage absent). Pour ma part, j'ai tenté de partager ce que j'ai perçu comme la construction d'un processus collaboratif très fertile autour de mon sujet, en précisant les avantages et les inconvénients, et ma position de chercheur-porteur dans cette configuration; car il est bien entendu que je n'ai pas échappé à ces grandes périodes de doutes et de solitude⁵.

4- SCOP : Société Coopérative et Participative

5- Michel Beaud, *L'art de la thèse*, 2006, La Découverte

Je commencerais, de façon très pratique, par le fait qu'il ne nous est pas toujours possible d'être présent physiquement au laboratoire, et l'appréhension des mécanismes de la structure, des enjeux directement liés à la sphère universitaire demande davantage de temps. En revanche, participer aux séminaires mis en place par les doctorants, s'intéresser à ce que font les autres chercheurs et interroger les connexions possibles que ce soit en termes conceptuels ou méthodologiques me paraît indispensable pour tisser des liens. Côté entreprise, il est vrai que le quotidien d'un petit bureau d'étude demande d'être réactif, parfois au détriment du projet de recherche, mais on rattrape largement cet inconvénient par l'enseignement et les références que l'on en tire (à condition que l'activité soit très liée au sujet de thèse), et aussi par les outils de la structure d'accueil privée qui sont une aubaine pour l'organisation du travail de recherche : utilisation des bases de données, gestion des fichiers, utilitaires numériques, carnets d'adresses des ingénieurs (etc.), dans mon cas, le partage d'expérience est fructueux.

Ce dernier élément m'amène à la gestion du temps, le mien comme celui de mes encadrants. Il n'est pas nouveau de constater l'amplitude des plannings de chacun que ce soit dans l'entreprise ou à l'université. Tout au long de mes deux premières années de thèse, les membres du comité se sont impliqués tour à tour, en fonction de mes demandes et de leurs possibilités, avec un directeur et une co-directrice insistant sur l'indispensable appropriation du sujet par le doctorant pour se construire sa propre identité de chercheur. Le comité de thèse constitue donc un élément structurant, c'est lui qui jalonne le projet et permet de poser des objectifs successifs pour répondre à la problématique. Ainsi, lorsque le doctorant se sent seul, s'il a conscience que les encadrants peuvent avoir d'autres urgences à traiter avant de lui répondre et s'appuie sur le moment du comité de thèse (qui lui est entièrement consacré) pour lui poser des questions précises, la recherche n'en sera que mieux traitée. Il est à ce titre important de rappeler que ce n'est pas le cas dans tous les laboratoires, et on prend conscience de ce privilège lorsque l'on échange avec des doctorants qui se trouvent dans une autre configuration. Pour finir, le multi-encadrement, au regard du contenu de la recherche, a l'avantage de

proposer au doctorant une pluralité de points de vue sur son sujet, et favorise largement la pluridisciplinarité. Pour exemple, mon comité de thèse réunit les compétences d'ingénierie d'Aubépine (INH, Agroparitech), de géographie de Guy Baudelle et Laurence Le Dû (ESO Rennes), de sociologie de Philippe Boudes (Agrocampus Ouest) et d'écologie de Solène Croci (Ecobio). En revanche, dans un premier temps, la difficulté a été de m'adapter aux langages, aux exigences, voire aux envies de chacun et donc de ne pas me dissoudre dans le flot des questions, toutes liées à mon sujet. La prise de recul a été importante et nécessaire pour tenter de faire le tri dans les méthodes, de clarifier ma démarche et les enjeux qui lui sont propres pour parvenir à faire consensus lors du comité de thèse.

Finalement, ce qui ressort de la table ronde, c'est la pluralité des situations: taille hétérogène des structures, intérêt inégal porté au travail, existence ou non d'un comité de thèse, philosophie variable au sein des laboratoires, etc. Quel que soit le statut du chercheur débutant, les variables d'influences se croisent. Ainsi, au-delà des difficultés et compte tenu des fluctuations d'encadrement, il apparaît crucial de s'appuyer sur les ressources plurielles que tout doctorant peut explorer: échanges avec d'autres membres du laboratoire, contacts noués lors de colloques et de séminaires, réseaux scientifiques, associatifs ou professionnels. Cette posture permettrait davantage, semble-t-il, de transformer le funambulisme en art du compromis⁶!

6- Mohamed Nachi, *Justice et Compromis, Eléments de sociologie morale et politique*, 2006, Les éditions de l'université de Liège.

Il différencie le compromis de ce qu'il appelle la « compromission » - p. 110. « Le compromis apparaît non seulement comme une catégorie éthique qui place au premier plan les sentiments d'incomplétude et d'humilité, mais encore comme une « promesse » (Nachi 2003) qui, comme toute espérance, préfigure la volonté de s'entendre, de vivre avec les autres. » p. 118. « (Paul Ricœur, 1991) « Il y a méfiance à l'égard du compromis parce qu'on le confond trop souvent avec la compromission. La compromission est un mélange vicieux des plans et de principes de références. Il n'y a pas de confusion dans le compromis comme dans la compromission. »

III- TÉMOIGNAGES ET RÉFLEXIONS D'ENCADRANTS

3.1. Le point de vue d'un professionnel (Thomas Schmutz)

Ingénieur agronome de l'INA Paris Grignon (aujourd'hui Agro Paris Tech) et cofondateur de l'agence conseil et environnement Aubépine où j'exerce comme ingénieur d'études, j'interviens auprès de nombreuses collectivités et gestionnaires de sites. J'assure le co-encadrement professionnel de la thèse de Sabine El Moualy avec mon collègue Pierre Bazin. Je témoignerai sous trois angles: les acteurs de ce projet de recherche dans l'entreprise, la construction d'une relation avec un partenaire académique et le résultat attendu concernant notre Société Coopérative.

De mon point de vue, engager une thèse nécessite de la part des professionnels tuteurs un questionnement profond sur les missions de l'entreprise, ici, l'appréhension de la place de la « nature » dans l'aménagement urbain. Dans notre cas, le passé des fondateurs de l'agence a facilité une telle réflexion car nous avons exercé précédemment un métier de coordination entre organismes de recherche et développement; bien qu'il s'agît de disciplines différentes (agronomie, horticulture, sylviculture etc.), nous étions déjà alertes sur le chemin à parcourir et les exigences de ce processus. Aussi, nous souhaitions veiller à ce que notre apprentie chercheuse soigne ce que j'appellerais son « appétit bachelardien »: une profonde envie de se confronter à la rigueur d'analyse, de faire la part de ces vérités que chacun a envie de croire mais qui au final ne résistent pas toujours à l'épreuve de l'observation rigoureuse des faits - ici, la prise en compte in fine des ambitions environnementales d'un projet urbain. Elle y apprendra la rigueur d'observation, de déduction, et lorsqu'il s'agit de sujets complexes de sciences humaines, l'art d'aller chercher l'information signifiante, même issue de sources disparates, de les traiter avec un maximum de rigueur. Dans le cas de ce contrat, c'est un échange permanent; nous apprenons les uns des autres, la doctorante nous propose des références scientifiques qu'elle appréhende au fur et à mesure, elle tient compte des nôtres aussi, ce qui nous amène parfois à de vifs débats, mais qui me paraissent indispensables.

Ensuite, il y a la mise en place d'un partenariat avec le laboratoire. Les premières rencontres sont déterminantes. À ESO Rennes, nous avons d'abord rencontré Emmanuelle Hellier sur les conseils Catherine Guy, qui avait vu une opportunité d'échange suite aux stages de Master de Sabine El Moualy. Ce sont ces premiers rendez-vous sur les problématiques concernées qui nous ont convaincus de sauter le pas. Car la thèse est un investissement : la bourse ANRT⁷, même complétée de CIR⁸, couvre une partie du salaire mais pas les charges de structure ni le temps d'implication des cadres référents et la temporalité de ces financements demande une trésorerie solide car la subvention est versée au trimestre et le crédit d'impôt en fin d'exercice comptable, une fois tous les justificatifs rassemblés. Aussi, affecter un chargé de mission à une thèse est un manque à gagner important. Le retour financier reste un pari à transformer : l'entreprise y gagne un collaborateur « formé par la recherche » — même si le doute du scientifique n'est pas toujours un avantage commercial —; il se dote d'un authentique gage de rigueur dans ses prestations, et acquiert bien sûr une longueur d'avance sur la compréhension des processus analysés. Ensuite, sur la préparation du projet, pour des raisons d'organisation au sein du laboratoire, entre le dépôt du dossier à l'ANRT et la validation des contrats (ici 9 à 12 mois), c'est Guy Baudelle qui a finalement pris la direction. Dans la mesure où la transmission a été claire et que le projet était bien porté côté université, ce changement n'a pas été un obstacle. Puis, il existe un temps de mise en confiance nécessaire avec les membres du comité de thèse. Les chercheurs peuvent être surpris de ce qui est facile pour nous : reconstituer l'historique d'un projet, accéder aux acteurs clefs, assurer une première décanation rapide des hypothèses pertinentes, soutenir le doctorant dans les moments délicats, les arbitrages et les frustrations qui nous sont familiers dans les métiers de l'étude. À l'inverse, il nous est impossible, sans les chercheurs, d'interroger et synthétiser la bibliographie internationale, de croiser les grilles d'analyse de quatre ou cinq chercheurs sur un même cas d'étude,

d'introduire des hypothèses innovantes, d'enrichir des méthodes, d'assurer une rigueur épistémologique, et bien sûr d'immerger notre collaborateur dans un milieu de chercheurs rompus à douter de tout. Les postures différentes des tuteurs peuvent certes générer pour le doctorant des tensions sur l'arbitrage de son calendrier ou des méthodes à adopter mais elle lui épargne l'emprise d'un directeur exclusif : cela lui ouvre des champs d'initiative personnelle. La première année est sensible pour caler le sujet et ses déclinaisons. Chaque mot compte pour espérer de vraies réponses à l'articulation des défis rencontrés par l'entreprise et de questions plus théoriques. Dans notre cas, les reformulations successives ont redéfini des questions clef de l'aménagement urbain à une échelle internationale et sur les dix ans à venir. À l'inverse, la deuxième année a été celle d'un recentrage afin d'espérer boucler les monographies et enquêtes dans le calendrier imparti : des hypothèses à mettre à l'épreuve sur quelques objets bien choisis, sur les cas les plus significatifs, mais aussi les plus accessibles.

Enfin je souhaiterais terminer en appuyant le fait que Cifre ou pas, la finalité reste une thèse stricto sensu. Le « funambulisme » est-il le propre d'une thèse Cifre ? Les modalités diffèrent mais tout doctorant devra traverser les mêmes épreuves : oser formuler et critiquer des hypothèses qui ne font pas toujours plaisir à l'institution qui l'emploie, développer ses propres méthodes à juste distance de celles préconisées par ses tuteurs, traverser des moments de désarroi et de grande solitude dans un océan de données qui refusent de « parler », arracher des milliers d'heures de travail monacal au milieu d'une vie bien occupée ; pour parvenir *in fine* à en extraire quelques lois générales éclairant sur la réalité du monde. Comprendre le monde qui nous entoure est-il l'apanage de ceux qui visent une carrière universitaire ? Tous nos métiers sont confrontés aujourd'hui à d'immenses défis pour repenser les processus techniques, les jeux d'acteurs. Rien de nouveau dans l'histoire humaine : la « bonne intelligence » reste gage de survie économique. La bourse Cifre reste donc un moyen de formation et de développement personnel de nos chargés de mission, au service de la mutation permanente de nos métiers. Pour nous, il s'agit davantage d'une formation par la

7- http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/accueil.jsp#.WAnV-viSYW5Q

8- (Crédit Impôt Recherche)
http://www.anrt.asso.fr/fr/espace_cifre/pdf/presentation_dispositif_cifre.pdf

recherche qu'une formation à la recherche, la perspective n'étant pas d'être embauché à l'université ou au CNRS. Au-delà de la Cifre, une saine collaboration entre prestataires et chercheurs est une confrontation stimulante pour les uns et les autres. Nous ne voyons pas les comités de thèse comme des temps de négociation d'un compromis mais comme des temps d'échange en confiance, de recherche d'arbitrages « gagnant-gagnant ». L'objectif commun de l'entreprise et du laboratoire reste en effet de produire de nouvelles connaissances éclairantes sur un même sujet, sur les mêmes cas d'analyse, par un même doctorant qu'il faut soutenir dans son effort.

3.2 Le point de vue d'un directeur de thèse Cifre (Guy Baudelle)

Je co-dirige actuellement (avec Laurence Le Dû) la thèse de Sabine El Moualy et supervise la Cifre de Romaric Nègre, doctorant à Eiffage Rail Express depuis 2014 pour un travail sur l'impact socio-économique de la Ligne à Grande Vitesse Bretagne-Pays de la Loire sur le réseau urbain de l'Ouest, recherche cofinancée par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération rennaise (AUDIAR). Je suis en outre en train de monter un dossier de ce type avec le Conservatoire national du littoral et l'Établissement public Foncier de Bretagne. J'ai par ailleurs l'expérience de l'encadrement d'un doctorant Cifre (à l'Établissement public Foncier de Bretagne) et de doctorants ayant réalisé (ou poursuivant) leur thèse dans le cadre de leur activité professionnelle, sans financement Cifre, dans des structures variées (Conférence des Villes de l'Arc Atlantique, DDTM 56, Agences d'urbanisme de Lorient, Quimper Cornouaille et Vannes) ou avec leur soutien financier (AUDIAR).

Si les témoignages des doctorants portent logiquement sur leur situation pendant le doctorat, celui d'un directeur doit de son côté faire référence à la période qui précède car sa tâche commence en général bien en amont, par la recherche (éventuellement conjointe avec le possible futur doctorant) de l'employeur potentiel. Cela suppose des réseaux professionnels de confiance, condition déterminante de l'engagement éventuel de la structure dans un projet inhabituel par sa durée (trois ans), sa nature (la recherche), son contexte (partenariat avec un laboratoire public et une

université), son financement (participation de l'ANRT, interférence depuis 2012 de la Société d'accélération de transfert de technologies (SATT), Ouest Valorisation, dans la négociation avec l'université et le laboratoire) et donc sa possible complexité. Ces dispositifs parfois inconnus même des grandes entreprises (R. Nègre est le premier doctorant Cifre d'Eiffage, pourtant 3e groupe français de BTP) peuvent effrayer par leurs éventuels coûts de coordination et de transaction. Il est donc essentiel de rassurer au départ l'employeur potentiel sur le savoir-faire des structures dans le montage de la convention (confié à la SATT, très professionnelle, et éventuellement aux services juridiques de l'université, outre l'intervention de l'ANRT). La SATT est aussi missionnée pour négocier auprès du futur employeur un financement complémentaire (au-delà du coût salarial) dévolu au laboratoire et à l'université (en fait, au doctorant pour ses divers frais). On doit veiller à trouver un équilibre entre les montants espérés par l'université et ce que la structure est prête à ajouter, sous peine de faire échouer le projet.

Mais le plus important est la motivation de l'employeur, son intérêt pour le sujet. Si la Cifre n'est mobilisée que de manière opportuniste (allègement de la masse salariale par la prise en charge de l'ANRT, Crédit d'impôt recherche), on risque fort d'aboutir à certaines situations décrites supra. Si elle répond au contraire à un besoin identifié, il n'y a pas de raison pour que le déroulement du doctorat soit perturbé. C'est pourquoi l'universitaire qui suggère à l'entreprise de recourir au dispositif Cifre doit faire en sorte que le sujet de thèse réponde au plus près aux attentes du financeur. Sa responsabilité bien sûr est de faire en sorte qu'il s'agisse d'une vraie question de recherche doctorale (dans la perspective d'une carrière universitaire éventuelle du docteur). L'ANRT, qui instruit les dossiers en trois à six mois (ce qui peut d'ailleurs là aussi décourager l'employeur intéressé), veille de toute manière à ce qu'il en soit ainsi (elle fait la chasse aux fausses recherches).

Le laboratoire a aussi de légitimes exigences non budgétaires. Il souhaite notamment que le doctorant y soit hébergé pendant un temps minimal, défini par la convention mais pas toujours respecté car l'employeur et les collègues du doctorant s'attendent à le voir en

permanence dans leurs locaux! La convention doit prévoir la participation aux séminaires, la communication à des colloques, l'assiduité aux formations doctorales (avec dispenses, assez facilement accordées par les Écoles doctorales, mais les situations peuvent varier). Le doctorant est fréquemment tiraillé entre ces attentes contradictoires pas toujours faciles à concilier car la Charte des thèses, trop rarement mentionnée et mobilisée pour réguler les difficultés, n'est pas toujours connue de toutes les parties. Mais il fut un temps où le drame du doctorant était sa totale solitude, l'absence de financement et de formation, et le défaut d'encadrement en dehors de la tutelle exclusive de son directeur... Une fois le projet accepté et la recherche engagée (à tout moment, car il n'y a pas de contrainte de calendrier même si l'École doctorale (ED) rechigne parfois à une inscription en plein milieu de l'année universitaire), il convient de trouver le *modus vivendi* le plus adapté à la situation. Mon premier doctorant Cifre (à Foncier de Bretagne) n'a quasiment jamais mis les pieds au laboratoire. S'il a en contrepartie été recruté dans la foulée, et a même été presque totalement déchargé de toute mission le dernier trimestre pour lui permettre d'achever sa rédaction dans les délais de trois ans, livrant une thèse très professionnelle par sa dimension appliquée, je regrette a posteriori d'avoir à ce point cédé aux desiderata de l'employeur (par ailleurs très intéressé par le travail et donc investi de son côté), en raison de l'intérêt de la cohabitation de doctorants de statuts différents au sein du laboratoire.

Les modalités sont heureusement aujourd'hui plus équilibrées. Sabine El Moualy bénéficie à cet égard d'un suivi exemplaire avec un comité de thèse composé de ses deux tuteurs professionnels, de ses deux co-directeurs de thèse, d'un autre collaborateur professionnel et de deux autres universitaires extérieurs à ESO. Ce comité (qui fait aussi fonction de comité de pilotage) se réunit très régulièrement et constitue un lieu d'échanges, d'acculturation mutuelle et de définition des orientations de la recherche, fruit de compromis multiples. La première responsabilité d'un directeur de thèse Cifre est de veiller au bon achèvement de la recherche dans les délais et à la satisfaction des employeurs: la thèse – c'est l'engagement de

départ – doit apporter les réponses aux questions initiales posées par l'employeur.

Le doctorant a généralement été sélectionné suite à un appel à candidatures par une commission mixte (universitaires et employeur). Parfois, les candidats sont curieusement peu nombreux, ce qui paraît difficile à expliquer (refus d'une structure privée, crainte des contraintes inhérentes au dispositif, nature trop précise du sujet?). Le doctorant Cifre gagne en tout cas rapidement en maturité, en professionnalité, il bénéficie d'un environnement exigeant certes doigté et équilibrisme (comme l'exprime Sabine supra), mais aussi d'une formation à la recherche par la recherche dans un cadre très professionnel en phase sur les besoins sociétaux.

Il fut un temps où la Cifre était mal vue de la sphère académique pour diverses raisons. Les progrès sont manifestes en la matière si bien que les membres (étrangers compris) des jurys de thèse saisissent à présent tout à fait la nature spécifique d'un doctorat Cifre qui doit, à son terme, être évalué en fonction de son contexte et non comme un produit exclusivement académique.

EN CONCLUSION

L'ensemble des éléments présentés ici montre bien la pluralité des situations, qui ne sont ni bonnes ni mauvaises. Elles résultent de processus d'apprentissage, de compromis, d'ajustements et de postures en évolution. Des éléments saillants émergent et alimentent la réflexion des doctorants comme des professionnels et des directeurs de thèse, dans un contexte où les contrats Cifre se développent en SHS.

Ils permettent également de poser de nouvelles questions. Le contexte spécifique de la thèse Cifre de Flavie Ferchaud enclenche un processus réflexif, mais comment le favoriser de manière plus générale? Comment dépasser les contraintes propres aux thèses Cifre pour faire de la réflexivité un élément central de l'apprentissage de la recherche? Par ailleurs, dans le cas de Flavie, s'opère une déconnexion entre son sujet de thèse et les fonctions du service dans lequel elle est affectée à Rennes Métropole. Comment préserver le dialogue? Comment s'assurer que le travail de thèse continue à alimenter la réflexion de la collectivité sur

ces sujets transversaux (numériques, participation citoyenne, lieux de création...) ? Dans le cas inverse, celui où le doctorant est très impliqué dans la structure partenaire, la question se pose du côté du laboratoire d'accueil. Comment favoriser l'intégration des doctorants en thèse Cifre au sein des laboratoires ? Comment garantir une implication minimum dans le laboratoire, les échanges avec les autres doctorants, etc. Il s'agit aussi de souligner à la fois les apports de l'environnement du laboratoire et ceux de la valorisation de l'expérience des doctorants en Cifre au sein des laboratoires, dans un contexte où la perspective des carrières universitaires est assombrie par le faible nombre de postes proposés dans les universités.

Pour terminer, comme dans beaucoup de situations, la place du dialogue est déterminante. Dans les cas qui nous intéressent, elle prend surtout la forme du comité thèse. Problèmes de gestion du temps, désaccords sur les méthodes, sensibilités plurielles vis-à-vis du sujet... Le comité permet de maintenir une dynamique dans les échanges entre les acteurs. Il est crucial pour les doctorants dans la poursuite de leurs travaux et permet aussi de poser collectivement toutes les questions évoquées dans ce texte. Mais ces comités de thèse correspondent logiquement à un cadre fermé, délimité par le sujet de la thèse et les acteurs impliqués. Il serait cependant intéressant d'élargir la réflexion à d'autres niveaux. Au sein des laboratoires, des temps d'échanges pourraient ainsi réunir des doctorants de statut différent, des directeurs de thèse et des professionnels. Car nous l'avons souligné à plusieurs reprises dans ce texte : tout doctorant est funambule !

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Beaud Michel, *L'art de la thèse*, La Découverte, 2016, 208 p.
- Bertucci Marie-Madeline, « Place de la réflexivité dans les sciences humaines et sociales : quelques jalons », *Cahiers de sociolinguistique*, volume I, n° 14, 2009, p. 43-55.
- Cordonnier Sarah, « Acquérir l'outil réflexif ? », *Espaces réflexifs* [carnet de recherche], 2012, URL : <http://reflexivites.hypotheses.org/974>
- Nachi Mohamed, *Justice et Compromis, Éléments de sociologie morale et politique*, Les éditions de l'université de Liège, 2006
- Perrin-Joly Constance, « De la recherche salariée en France : lien de subordination et liberté de recherche », *SociologieS, La recherche en actes*, Expérience de recherche, 2010, URL : <http://sociologies.revues.org/3380>
- Quéré Louis, « Pour un calme examen des faits de société », in Lahire Bernard, *A quoi sert la sociologie ?* Paris, La Découverte, coll. « Poche », 2002, 200 p.